



CHALEUREUX REMERCIEMENTS AU MÈCÈNE MAPELEK

L'Association « D'une Musique à l'Autre » présente le



XXVÈME CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO DE BREST DU 20 AU 23 AOÛT 2022

L'Amirauté
HOTEL - BREST

AI André TESAN IMMOBILIER
Promotion Immobilière

MAPELEK
AMENAGEMENT D'ESPACES PROFESSIONNELS



SMB
AGENCEMENT

ART ET MUSIQUE BREST

FÉDÉRATION
FESTIVALS
MUSIQUES
CLASSIQUES
BRETAGNE

Auditorium de Brest - Entrée libre
Rue Émile Zola - 29200 BREST

Sous le haut patronage de Monsieur le Maire de Brest

VILLE DE
Brest

MEMBRES D'HONNEUR

Monsieur Réza Salami
Adjoint au maire de Brest
Chargé de la politique culturelle, délégué aux équipements culturels
Monsieur Philippe Lorreyte
Chef de projet au service culturel de la mairie de Brest
Monsieur Marc Schuster
Directeur du Conservatoire à rayonnement régional de Brest métropole

COMITÉ D'HONNEUR

Madame Carole Labbey : Fondatrice, Présidente d'honneur

COMITÉ ACTIF

Directeur artistique, Président du jury : **Carlos Cebro**
Présidente : Ai Wu
Vice-président : Bruno Durand
Secrétariat : Taiping Zhang
Informatique : Yannis Haralambous

RÉCOMPENSES

Catégorie Quatre ou Six mains W :

Premier Prix : 300 euros
1^{ère} médaille, 2^{ème} médaille, 3^{ème} médaille

Catégorie Jeune talent X :

Premier prix : 600 euros et participation à un récital
Deuxième prix : 400 euros et participation à un récital
Troisième prix : 300 euros
1^{ère} médaille, 2^{ème} médaille, 3^{ème} médaille

Catégorie Y :

Premier prix (Prix de la Ville de Brest) : 800 euros et un récital
Deuxième prix : 500 euros et participation à un récital
Troisième prix : 300 euros et participation à un récital

Catégorie Z :

Premier prix (Prix du Conservatoire de Brest) : 1000 euros et un engagement dans le cadre de l'une des deux saisons à venir de l'Ensemble « Entre Sable & Ciel ».
Deuxième prix : 700 euros et un récital
Troisième prix : 400 euros et participation à un récital
Prix mécène MAPELEK (catégorie X, Y ou Z) : 300 euros et participation à un récital à Paris

Tous les participants aux récitals recevront un cachet. Les lieux des concerts seront en Bretagne et en Ile-de-France.

PROGRAMME DU CONOURS

✓ **Le 20 août 2022**

Catégorie W - Quatre mains ou six mains
Une œuvre au choix (programme libre)
Durée inférieure à 6 minutes

✓ **Le 21 août 2022**

Catégorie X - Jeune talent
Une œuvre au choix (programme libre)
Durée inférieure à 6 minutes

✓ **Le 22-23 août 2022**

Catégorie Y - Debussy : une Etude *et*
• Fauré : une Barcarolle ou un nocturne *et*
• Rachmaninoff : une «Etude-tableau» op 33 ou op39
Durée inférieure à 20 minutes

✓ **Catégorie Z - Chopin**

Un Nocturne *et* une Etude *et* une Ballade ou un Scherzo
Durée inférieure à 20 minutes

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CONCOURS

1. Le concours comporte 4 catégories : W (Quatre mains, six mains), X (Jeune talent), Y (Debussy, Fauré et Rachmaninoff), Z (Chopin).

Il est ouvert aux candidats de toutes nationalités. Pour les catégories Y et Z l'âge limite est fixé à **30 ans** non révolus à la date du concours. Pour la catégorie X (jeune talent) l'âge limite est fixé à moins de **20 ans** le jour du concours. Pour les catégories W **pas de limite d'âge**.

Les candidats pourront se présenter dans plusieurs catégories ; un droit d'inscription sera exigé pour chaque catégorie. **Catégorie Y et Z inscriptions limitées.**

2. Toutes les œuvres pour piano seul sont exécutées de mémoire ; es partitions ne sont autorisées que pour les œuvres à quatre et à six mains. Les photocopies des partitions sont interdites.

3. Les épreuves sont ouvertes au public.

4. L'inscription se fait par Internet de préférence, ou par envoi postal du formulaire d'inscription accompagné du règlement.

5. Les candidats doivent communiquer : leur date de naissance, photocopie de la carte d'identité, la lettre correspondant à leur catégorie, le titre, l'opus, la tonalité ou le numéro de l'œuvre présentée, le nom de leur école de musique et celui de leur professeur. L'inscription sera validée à réception de ces informations et du règlement des droits d'inscription.

6. Aucune inscription ne sera admise après le 01 juillet 2022. Le cachet de la poste faisant foi.

7. En aucun cas le droit d'inscription ne sera remboursé ou reporté, sauf en cas d'annulation du concours.

8. Prix : Chaque prix ne sera attribué (récompense financière) qu'en présence des lauréats et du jury lors de la proclamation des résultats. En cas d'absence le candidat peut être disqualifié. Les candidats ne pouvant assister à la remise des diplômes devront déposer à l'accueil une enveloppe timbrée de format A4 libellée à leur nom et adresse, en précisant la catégorie.

9. Les frais de voyage et d'hôtel seront à la charge des participants.

Néanmoins, dans la mesure du possible, les candidats du catégorie X, Y, Z qui ne sont non accompagnés et le souhaitent pourront recevoir, lors de leur convocation, les coordonnées d'une famille d'accueil bénévole pour un hébergement gratuit.W

10. Toute inscription implique l'acceptation du règlement du concours. Le candidat devra se présenter au jour et à l'heure mentionnés sur la convocation qui lui parviendra deux semaines avant la date du concours. En cas de non-réception, merci de bien vouloir en aviser le secrétariat du concours par mail.

11. Les candidats seront priés de prévenir le secrétariat du concours en cas d'absence.

12. Le jury pourra interrompre le candidat en cours d'exécution.

13. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix.

14. Aucun membre du jury ne présentera de candidat dans les catégories X, Y, Z.

15. Droits d'inscription :

- 60 euros pour une catégorie
- 100 euros (50 par catégorie) pour deux catégories
- 120 euros (40 par catégorie) pour trois catégories

DEMANDE D'INSCRIPTION

L'inscription au concours (et son règlement possible en ligne)
se font normalement sur Internet , sur le site :

<http://www.concoursplanobrest.com>

Ce formulaire est destiné exceptionnellement à ceux qui n'ont pas accès à Internet.

(Conservez une photocopie de votre demande d'inscription et du règlement.)
Clôture des inscriptions le 01 juillet 2022

IMPORTANT

Les candidats qui s'inscrivent à l'aide de ce formulaire doivent y joindre impérativement :

- le règlement des droits,
- une enveloppe timbrée à leur nom et adresse

Nom : Date de naissance :

Prénom : Nationalité :

Tél. : E-mai :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

E-mail :

E-mail du professeur :

Catégorie/compositeur :

Titre du morceau :

.....

École de musique :

Nom du professeur :

Tout dossier incomplet ne pourra pas être pris en compte

Droit d'inscription :

60 euros pour une catégorie

100 euros (50 par catégorie) pour deux catégories

120 euros (40 par catégorie) pour trois catégories

Paiement à l'ordre de : « **D'une musique à l'autre** ».

Adresse : Secrétariat du Concours International de Piano de Brest

88 rue de Kérampéré - 29200 Brest

Site Web : www.concoursplanobrest.com

Adresse de courriel : info@concoursplanobrest.com